



**Résumé :** On se donne pour objectif de dénoncer l'illusion que représente le monopole de l'anglais dans les échanges internationaux et de décrire la situation du couple linguistique français-coréen en Corée vue depuis la cabine de l'interprète de conférences. Placée au carrefour des échanges linguistiques, elle est le premier témoin de la tendance actuelle du tout anglais. Beaucoup de gens pensent que communiquer en anglais permet de toucher plus directement plus de locuteurs. Or, la plupart des locuteurs dont l'anglais n'est pas leur langue maternelle sont perdants parce qu'ils doivent se contenter d'ajuster le contenu de leur communication à leur compétence linguistique ; le public, frustré d'entendre (mal) un propos écorné par les limites des capacités linguistiques, y perd aussi. Et la situation devient absurde quand l'orateur ignore ou feint d'ignorer la présence d'interprètes professionnels mis à sa disposition dans les cabines. Notre démonstration prend appui sur nos propres observations.

**Mots-clés :** hégémonie de l'anglais, hiérarchie des langues, interprétation simultanée, langues officielles de travail, échange inégal.

## English as *lingua franca*, terror for interpreters

**Summary:** This study aims at pointing out the illusion of a monopolistic use of the English language in international exchanges and at describing the situation of the French-Korean language combination from the point of view of conference interpreters at work. Standing at the intersection of linguistic exchanges, interpreters are in a privileged position to witness the present trend which favors the use English in any situation. Many people think that delivering a lecture in English enables them to reach their listeners directly. The truth is that non-native speakers of English have to adjust their speech to their linguistic ability, thus downgrading the content of their message. The situation is definitely absurd when they pretend to ignore the presence of a professional interpreter who is supposed to support them. We found our demonstration on some examples provided by our own professional experience.

**Keywords:** Hegemony of English, hierarchy of languages, simultaneous interpretation, official working languages, unequal exchange

## Introduction

Cet article a pour objectif d'aborder les problèmes que pose le quasi monopole de l'anglais dans les réunions internationales et la situation du couple linguistique français-coréen en Corée, tels qu'observés depuis la cabine d'interprétation, cette dernière constituant l'observatoire par excellence de la réalité d'échanges linguistiques. Nous n'aurons pas l'ambition de dresser un bilan exhaustif de la situation linguistique franco-coréenne, hors de notre compétence ; nous nous contenterons de montrer certains aspects de ce qui se passe dans les conférences internationales en nous appuyant sur un exemple particulier, nous analyserons cette situation et enfin risquerons quelques réflexions sur ses conséquences en nous référant à la situation générale de l'environnement linguistique à l'ère mondialisée.

## Les conférences internationales en Corée vues de la cabine française

Pour décrire de façon concrète la situation dans lesquelles travaillent les interprètes de conférences chargés d'assurer l'interprétation dans le couple français-coréen, nous avons choisi l'exemple d'une conférence internationale typique, le 74<sup>ème</sup> Congrès de l'Association internationale de la Presse sportive (AIPS) qui a eu lieu à Séoul du 23 au 25 mars 2011. Aux langues de travail de base qu'étaient l'anglais, le français et l'espagnol, des cabines de langue arabe et russe ont été ajoutées, avec le coréen pour langue pivot, ce qu'implique le fait que les interprètes disponibles à Séoul sont toutes de langue maternelle coréenne. L'Association internationale de la Presse sportive organise son congrès annuel avec le souci de renseigner les journalistes qui doivent couvrir les grands événements sportifs mondiaux sur le calendrier prévu, de faciliter l'adaptation à l'évolution des technologies, de lutter contre les pratiques illégales comme les paris sur les matchs et de rechercher des solutions aux problèmes posés par les enjeux financiers du sport. Un moment important de cette réunion est aussi celui où les organisateurs de différents événements sportifs viennent présenter leur pays ou leur ville dans le but de courtiser les journalistes, les ressources financières dépendant étroitement de la couverture médiatique.

Voici d'abord le programme du Congrès, tel qu'il était diffusé sur le site officiel de l'Association internationale de la Presse sportive (<http://www.aipsmedia.com>) :

Time	Day 2	Day 3	Day 4
	3-23 (Wed)	3-24 (Thu)	3-25 (Fri)
09:00 - 10:00	<b>[ Continental Meeting ]</b> ASPU chaired by Gap-chul Park, Korea FEPEDA chaired by José Gabriel Cazenave, Paraguay	<b>[ AIPS Congress ]</b> - New technology & sports media, presided by Kihan KIM, professor of Seoul National University - New Media integration with Sports Media : Paul Pedersen, Indiana University 2012 London-Jayne Pearce, Head of Press Operation 2011 Women's WC-Nicolas Maingot, acting director, Communications and Public Affaires Division FIFA	<b>[ AIPS Congress ]</b> 2014 Sochi-Igor Stolyarov IOC for Youth Games -Anthony Edgar FIG-Philippe Silacci International Sambo Federation
10:00 - 11:00			
11:00 - 12:00	<b>[ Continental Meeting ]</b> UEPS chaired by Yannis Daras, Greece UJSA chaired by Belaid Bouimid, Morocco	<b>[ Presentation ]</b> - New Media Revolution & Sports Media : Samsung Electronics, KBS, etc.	<b>[ AIPS Congress ]</b>
12:00 - 13:00			
13:00 - 14:00	<b>[ AIPS Congress ]</b> -Report, President : Gianni MERLO Secretary General : Roslyn MORRIS Treasurer : Jorge RIBEIRO -Illegal betting : the threat to sport, Risto Nieminen	<b>[ Universiade Presentation ]</b> - FISU-Leonz Eder - 2015 Gwangju Universiade : - 2011 Shenzhen U - 2013 Kazan U	Seoul City Tour
14:00 - 15:00			
15:00 - 16:00	<b>[ Presentation ]</b> - Munich Candidate City (15') : Bernhard SCHWANK, Jochen FAERBER - Annecy Candidate City (15') : Jean-Pierre VIDAL - PyeongChang Candidate City (15') : Yangho CHO, Theresa RAH - Debates	<b>[ AIPS Congress ]</b> Korean sports journalism and International Sports -Heedon Jung, SBS (supported by KSPU & KDSF) - Reconstruction of Modern Digital World and Correspondence of Sports : Dokyun KIM, Professor of Kyunghee University Discussion, Q & A	
16:00 - 17:00			
17:00 - 18:00			

Première remarque : bien que l'AIPS soit une association créée à l'initiative de journalistes sportifs francophones et bien que son appellation officielle soit en français,

la plupart des documents, à l'exception de ceux qui sont prévus pour les réunions par continent, sont rédigés en anglais. Le président actuel de l'association est un Italien qui maîtrise bien l'anglais. Les intervenants sont de diverses nationalités comme nous pouvons le constater à la lecture du programme de la conférence.

Le point sur lequel nous souhaitons attirer l'attention est que la grande majorité des interventions a été faite en anglais, soit parce que la langue des intervenants n'était pas interprétée (c'est le cas de l'italien, du chinois et du grec), soit parce que les intervenants préféraient communiquer en anglais bien que l'interprétation simultanée de leur langue maternelle vers l'anglais, le français, l'arabe, le russe, l'espagnol (et bien sûr, le coréen) fût assurée par des interprètes professionnelles mises à leur disposition grâce à un dispositif audio performant. C'est le cas de tous les Coréens, de tous les Français et de bien d'autres. Ce phénomène du tout anglais n'est pas nouveau.

Si les conférenciers préfèrent l'anglais, il n'en va pas de même du public. Venu pour trouver des informations, il ne s'embarrasse pas pour poser ses questions dans sa langue maternelle si l'interprétation est assurée. Ce fut le cas d'un journaliste luxembourgeois et d'un Sénégalais qui ont posé leurs questions en français à Nicolas Maingot, membre de la FIFA chargé de la promotion du football féminin. Ce dernier, qui avait fait son exposé en anglais, a répondu en français, sa langue maternelle, de façon claire et directe. À travers ces questions, il a pu constater que son exposé anglais avait été correctement traduit. Il a ensuite continué de s'exprimer en français, faisant toute confiance aux interprètes.

Nous constatons ce phénomène dans tous les congrès internationaux : malgré l'annonce clairement faite de la présence d'interprètes de simultanée, beaucoup d'intervenants s'obstinent à faire leur communication en anglais quelle que soit leur nationalité ou leur statut. Ainsi nous avons été obligée d'interpréter Christine Lagarde vers le français dans une réunion des ministres de finances de l'OCDE à Jeju en 2008, madame Lagarde ayant jugé bon de s'exprimer « directement » en anglais. Ce qui a contraint non sans risques à un curieux slalom linguistique puisque son allocution a dû être relayée vers le coréen par l'interprète anglais-coréen puis, le coréen servant de langue pivot, vers les autres langues de travail par les autres interprètes, dont le français à l'intention des membres francophones de l'assistance. On peut concevoir qu'ayant travaillé longtemps aux États-Unis, madame Lagarde ait eu envie de s'exprimer « directement » en anglais, au demeurant un bon anglais, ce qui n'est pas coutume. Mais on peut s'interroger sur ce que présuppose ce mot « directement » dans la représentation qu'on se donne de la hiérarchie du monde et de ses affaires.

Les exemples de ce genre d'incongruité abondent. C'est le cas de la quasi-totalité des conférences de presse données par les grands patrons français établis à l'étranger. Qui n'a vu, dans cette région du monde, des chefs d'entreprise, des hommes d'affaires, des conseillers commerciaux français tenir des conférences de presse en anglais ? Qui ne les a vus, animés du souci de se faire bien comprendre, se faire accompagner d'un interprète qui traduit leurs propos d'anglais en japonais, chinois ou coréen ? Ce faisant, ils présupposent que leurs interlocuteurs japonais, chinois ou coréens ne comprendraient pas le français s'ils s'exprimaient dans cette langue, ce en quoi ils n'ont certainement pas tout à fait tort, mais ils présupposent aussi qu'ils ne comprennent pas ou comprennent mal l'anglais, dénonçant ainsi chez eux quelque chose comme une double ignorance.

Ce genre d'opération est loin d'être économique : l'interprète travaille à partir d'un discours prononcé non pas dans la langue maternelle de l'orateur mais dans une langue étrangère que celui-ci maîtrise plus ou moins bien ; un discours entaché d'imperfections phonétiques, sémantiques, syntaxiques, contaminé par des tours et tropismes issus de sa langue maternelle. Ne connaissant pas forcément les idiotismes propres au français, l'interprète anglais-coréen souffre<sup>1</sup>. En témoigne une plaisanterie qu'aiment à se répéter mes collègues coréennes anglophones : tout orateur francophone s'exprimant en anglais devrait être interprété... par la cabine française car son anglais est plus proche du français que de l'anglais !

Les exemples d'interventions d'hommes politiques de haut niveau qui s'obstinent à s'exprimer en anglais abondent. À l'heure actuelle en Corée, hormis une minorité qui a vécu longtemps dans un environnement anglophone, les intervenants qui souhaitent s'exprimer en anglais se contentent de lire leur papier avec un accent qui va du laborieux au comique, et de mauvaises coupes qui compliquent les efforts de l'auditoire pour suivre le fil du propos. Nous avons en mémoire le cas de tel ministre coréen qui, présidant une importante réunion des ministres des Finances de l'OCDE, a lu aussi fidèlement que possible son texte écrit. Très limité en expression anglaise, il ne pouvait se permettre l'aisance et encore moins l'humour dont l'aurait autorisé - peut-être - l'usage de sa langue maternelle et dont ces réunions stressantes sont souvent si dépourvues. Un beau contre-exemple nous est venu de Wen Ziabao, le Premier ministre chinois, quand il a présidé le Sommet de l'ASEM à Pékin en 2008 : conduisant la réunion en chinois avec beaucoup d'aisance, citant des poèmes chinois (défi de taille pour les interprètes), faisant preuve d'humour, il a donné de lui l'image d'un homme sûr de ses moyens. Si les dirigeants chinois ont pris l'habitude de s'exprimer dans leur langue, c'est bien sûr pour affirmer son rang dans la compétition mondiale, mais c'est aussi parce que, sauf rares exceptions, on ne peut exceller que dans sa langue maternelle.

À observer ce qui se passe dans les rencontres de haut niveau, on pourrait penser qu'il existe quelque obligation, ou du moins quelque incitation, à ce qu'on s'y exprime en anglais. Pourtant, aucune réglementation internationale n'a jamais condamné l'usage des langues maternelles. Si le nombre des langues de travail des interprètes est limité, c'est tout simplement pour des raisons budgétaires.

« La seule limite au recours à l'interprétation dans d'autres langues (c'est sans doute également vrai de la traduction, y compris sur le web), c'est celle des ressources : les langues officielles sont couvertes par le budget de l'OCDE, alors que les autres langues doivent trouver un financement extérieur. »<sup>2</sup>

Mais lorsque la question budgétaire ne se pose pas, lorsque des cabines ont été installées, lorsque des interprètes professionnelles ont été recrutées qui se tiennent à la disposition des conférenciers et sont là pour faciliter la communication, pourquoi certains refusent de s'exprimer dans leur langue maternelle ? Ils croient toucher le plus grand nombre de personnes directement grâce à l'anglais. Nous l'avons dit, cela n'est ni économique ni efficace. Nombre de Coréens ont du mal à faire la distinction entre b/v ou f/p (cf. : *pive star hotel*). Dans un colloque sur les infrastructures hospitalières, il nous est arrivé d'entendre un intervenant français prononcer « eighty thirteen » (déalcalque de la manière française d'exprimer le nombre « 93 ») pour « ninety three » à propos des lits dont dispose tel hôpital parisien. Cet anglais-là n'aide ni le public à comprendre, ni les interprètes à faire correctement leur travail.

Autre exemple significatif, celui des négociations qui ont eu lieu entre les parties coréenne et française lors de l'acquisition par la Corée du TGV. Le contrat signé entre les deux parties prévoyait que toutes les négociations se feraient en anglais, il en irait de même pour les séances de travail concernant les transferts de technologie ainsi que la formation des ingénieurs coréens. Cela, comme toujours, pour des raisons budgétaires, mais aussi pour - prétendument - gagner du temps en se parlant « directement ». Les premières séances de travail se sont déroulées comme prévu : les ingénieurs français ont lu des documents qu'ils avaient fait traduire en anglais, et leurs homologues coréens tentaient de comprendre à coups de dictionnaire. Personne n'avait de question à poser, le travail avançait dans une atmosphère de grande réserve de part et d'autre. Au bout de quelques semaines, les ingénieurs coréens ont souhaité que les exposés soient interprétés en coréen. Lorsque des interprètes français-coréen ont été engagés, tout d'un coup les questions ont fusé, les Coréens demandant des précisions, des confirmations, des compléments d'information. Si toute la communication s'était faite en anglais, que d'approximations auraient été transférées avec les technologies !

Cette situation crée des conditions de travail difficiles pour les interprètes eux-mêmes. Les interprètes anglophones, qui doivent déjà batailler avec des variétés d'anglais très diversifiées (l'anglais du Texas, d'Australie, d'Inde, etc.), doivent en plus faire face à l'anglais souvent très personnel des non-natifs. Quand un intervenant français fait sa communication dans un anglais approximatif, il contraint la cabine coréen-français, qui relaye l'interprète anglais-coréen, à un exercice de reconstitution hasardeux. Insidieusement, il parasite toute la chaîne de la communication, pourtant là pour faciliter celle-ci.

Dans les rencontres internationales, les intervenants non anglophones qui s'expriment en anglais - du moins ceux qui ne maîtrisent pas correctement l'anglais mais qui prennent tout de même le risque de s'exprimer dans cette langue - parce qu'ils sont tendus, parce qu'ils sont peu clairs, sont de mauvais communicants ; et très vite, ils apparaissent à leur désavantage par rapport aux anglophones natifs. Alors, pourquoi diable s'entêtent-ils à s'exprimer en anglais ?

## Conclusion

Si l'on se réfère au système gravitationnel de Louis-Jean Calvet<sup>3</sup>, les locuteurs des langues moins « centrales » ont, de par le monde, tendance à vouloir apprendre les langues hypercentrales aussi bien pour des raisons d'utilité dans la communication que de prestige. L'anglais devient, en même temps qu'une langue de communication utile, un signe de distinction. C'est ainsi que, sous prétexte d'économie mais aussi d'image, les entreprises françaises installées en Corée recrutent du personnel coréen plutôt anglophone, et que les cadres français tiennent leurs réunions en anglais. La gravitation, entretenue par un sentiment d'infériorité de ceux qui parlent une langue moins centrale, exerce pleinement sa force dans les échanges mais aussi dans l'enseignement des langues. Ce constat nous amène aux conclusions suivantes.

Le monolinguisme anglais triomphe un peu partout, mais non sans provoquer de sérieux problèmes. L'anglais *lingua franca* est une réalité qu'on ne peut ignorer. Que l'humanité dispose d'une langue commune pour mieux communiquer n'est pas en soi problématique. Mais ne soyons pas aveugles, cela n'est pas sans conséquences et avec un peu de détermination, il doit être possible d'améliorer la situation.

L'Union européenne nous offre un très bon exemple. Elle s'efforce de maintenir l'équilibre entre la langue hypercentrale et les autres langues par le recours à la traduction. C'est ainsi qu'à Bruxelles le texte intégral de l'accord de libre échange signé entre l'Europe et la Corée a été traduit par des professionnels à partir de la version anglaise vers les autres langues. Le gouvernement coréen qui a fait traduire le texte par des non-professionnels (alors que les deux versions, anglaise et coréenne, devaient faire foi) a obtenu un texte qui comportait tellement d'erreurs que l'Assemblée nationale a refusé de l'approuver. Ce texte qui devait être diffusé auprès des industriels concernés par l'accord est donc encore en instance d'approbation.

Si l'anglais occupe la première place en Corée, c'est pour les mêmes raisons que partout ailleurs dans le monde, avec en plus l'importance de la présence américaine dans les affaires du pays. Rien d'étonnant à ce que la langue de la puissance hégémonique trouve ici une telle extension. Pourtant, le principal partenaire économique de la Corée est la Chine (la Corée du Sud est le seul pays au monde dont la balance commerciale soit excédentaire vis-à-vis de la Chine.) Dans les affaires, il vaut mieux parler la langue de son partenaire, pas forcément l'anglais. Le quotidien *Le Monde* en date du 24 septembre 2007 rapporte une étude réalisée fin 2006 par un organisme d'expertise linguistique homologué par le gouvernement britannique :

« D'après cette enquête, 11 % des 2000 petites et moyennes entreprises (PME) interrogées dans l'Union européenne (UE) ont déjà perdu un contrat à l'exportation, faute de compétences linguistiques suffisantes. Soit, un manque à gagner estimé à 100 milliards d'euros par an. « L'idée selon laquelle l'anglais est la langue universelle pêche par simplisme », observe l'étude. Privilégiée par les multinationales, la langue de Shakespeare serait certes utilisée en premier lieu pour négocier sur une vingtaine de marchés. Mais l'allemand permettrait d'exporter plus facilement vers quinze marchés, dont l'Allemagne et l'Autriche. Quant au français, il est employé sur huit marchés dont la France, la Belgique et le Luxembourg. »

L'anglais n'est pas la panacée universelle même en Europe. Ce n'est pas toujours le chemin le plus sûr et le plus court. Ceux qui recourent massivement à cette langue, en particulier dans les milieux de l'informatique ou des finances, organisent des réunions de professionnels, souvent sans recourir au service d'interprètes : ils se débrouillent entre eux en utilisant un vocabulaire très limité. Ce qui signifie deux choses : 1) que la richesse de l'anglais se rétrécit comme peau de chagrin et, 2) que l'anglais + la langue maternelle n'est plus une combinaison linguistique suffisante pour les interprètes. La combinaison coréen-anglais chez l'interprète ne suffit plus, il faut lui ajouter une troisième langue. Le marché du français, en revanche, s'est accru rapidement avec les investissements récents de la Corée en Afrique, à l'initiative du président Roh Moo Hyun en 2006. Dans les réunions bilatérales avec l'Afrique, le français est très présent ; le ministre des Affaires étrangères a récemment recruté cinq interprètes francophones. Les grandes entreprises publiques et privées recrutent elles aussi des interprètes francophones, le marché africain offrant des débouchés d'un grand potentiel. Cela tient à la prise de conscience qu'il faut faire les affaires dans la langue des partenaires, parler avec eux juste et clair, qu'il s'agisse d'expertiser les politiques économiques, de construire des complexes industriels, ou d'étudier la faisabilité de barrages hydrauliques...

Accepter le monopole anglais, c'est renoncer à la souveraineté de sa langue chez soi, au multilinguisme, à la diversité de la pensée et même souvent à ses intérêts économiques

propres. Connaître une langue est toujours un avantage, mais il faut en faire un usage juste : on ne participe pas à un congrès pour montrer qu'on parle l'anglais. On ne parle pas une langue juste pour parler, mais pour communiquer, ce qui est vrai dans les réunions internationales plus que partout ailleurs. Faire passer les messages politique, économique, scientifique, littéraire, etc. dans toute leur précision, avec toutes leurs nuances, c'est le rôle des interprètes.

## Bibliographie

Calvet, L.-J., Griolet P. 2005. *Impérialisme linguistique hier et aujourd'hui*. Paris : Inalco/Édisud.

Guidère, M. 2008. *La communication multilingue*. Bruxelles : Traducto, De boeck.

Laplace, C., Lederer, M., Gile, D. 2009. *La traduction et ses métiers*. Paris : Minard.

Seleskovitch, D., Lederer, M. 1993. *Interpréter pour traduire*. Paris : Didier érudition.

Joanna, Nowicki., Michaël, O. (coordonné par). 2007. *Traduction et mondialisation*. Hermès n° 49. Paris : CNRS Éditions.

## Notes

<sup>1</sup> Selon un projet de recherche doctoral sur le thème « Proposition de formation pour faire face au stress des interprètes à l'ère de l'anglais *lingua franca* » présenté par Mme Huh Jiun, interprète de conférence anglais-coréen enseignant à l'École d'Interprètes et de Traducteurs de l'université Ewha, les conférenciers francophones qui s'expriment en anglais dans les réunions internationales ont pour caractéristique commune de prononcer les mots anglais « à la française ». Les interprètes anglophones interrogées dans le cadre d'une enquête effectuée par Mme Huh ont affirmé qu'il faut une connaissance préalable du français pour comprendre l'anglais des Français. Pour surmonter ce problème, elles tentent de rencontrer le conférencier avant la réunion pour s'habituer à sa prononciation et approfondir leur connaissance de la thématique abordée, la connaissance du domaine aidant à élucider les passages inaudibles.

<sup>2</sup> *Hermès* 49 2007 : 118

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 46 « Nous avons, au centre, une langue « hypercentrale », l'anglais, pivot de l'ensemble du système, dont les locuteurs manifestent une forte tendance au monolinguisme. Autour de cette langue hypercentrale gravitent une dizaine de langues « supercentrales » (espagnol, français, hindi, arabe, malais...) » dont les locuteurs, lorsqu'ils acquièrent une seconde langue, apprennent soit l'anglais soit une langue de même niveau, c'est-à-dire une autre langue supercentrale. »